

République algérienne démocratique populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar, Saida
Faculté des Lettres, des Langues et des arts
Département de français



Mémoire de fin d'étude pour l'obtention Du Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : Sciences du langage

L'introduction de l'anglais vu par les médias: étude comparative entre les titres de la presse algérienne et de la presse française.

Présenté par l'étudiant :

BOUCHETATA Mohamed Zahreddine

Dirigé par :

Dr. Khadidja KHELIF

Membres du jury :

- Mme. Anissa HADBI

Président.

- Mme. Khadidja KHELIF

Directrice de recherche.

- Mme. Souad BOUHADJAR

Examinatrice.

Année Universitaire : 2024-2025

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciements :

A ALLAH tout puissant ; maitre de tous les temps, de tous le monde et de tous les cieux de m'avoir permis de voir le jour et de grandir. Puisse ALLAH, le tout puissant continuer à m'aider car nul ne peut se dépasser de son aide à lui,

Je tiens à exprimer, au début, ma profonde et respectueuse reconnaissance à mon encadrante Madame : Khadidja Khelif, qui s'est toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce travail, Je la remercie pour ses inspirations et ses remarques, ainsi pour son expérience qui ont amélioré ce travail,

Je remercie également tous les enseignants qui nous ont orientés vers le chemin du savoir durant les cinq années précédentes,

Je remercie aussi les membres de jury d'avoir accepté d'honorer cette soutenance de leur gratitude présence et de m'accorder un peu de leurs temps.

Dédicace :

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail à :

Mes très chers parents, Sofiane et Badia, qui ont été toujours là pour moi, qui m'ont encouragé tout au long de mes études et qui m'ont fourni le modèle de générosité, de courage, et du sérieux.

Mes très aimables frères et sœurs : Youcef et Noria, A mes deux grand-mères et mon grand-père.

A Asmaa et Anes,

Et à toute ma famille sans exception.

A Tous mes camarades et mes chers amis. En particulier Nouredine, Toufik, Et Houcine. Et à tous mes amis du Club USLA.

Introduction générale	7
1. Présentation du sujet et problématique	9
2. Motivation du choix du sujet	10
3. Hypothèses	10
4. Présentation du corpus	11
5. Plan du travail	11
Chapitre I : Discours et Medias	12
1. L'énonciation et la subjectivité dans le langage	13
1.1 Définition	13
1.2 L'énonciation vs l'énoncé	13
1.3 Les déictiques	14
1.3.1 Les indices de personnes	14
1.3.2 Les indices d'ostension	15
1.3.3 Les déictiques spatiaux	15
1.3.4 Les déictiques temporels	15
1.4 La modalisation	16
1.4.1 Les modalités de l'énonciation	16
1.4.2 Les modalités de l'énoncé	16
2. Le discours	17
2.1 Définition	17
2.2 Le discours vs la phrase	17
2.3 Le discours vs l'énoncé	18
2.4 Les caractéristiques du discours	18
2.5 Les genres du discours	19
2.6 La titrologie	19
3. L'analyse de discours	20
3.1 Définition	20

3.2	Historique	20
4.	La pragmatique.....	22
4.1	Définition.....	22
4.2	Les Actes du langage.....	23
4.3	L'implicite et le présupposé.....	23
5.	La communication et le discours médiatique	24
5.1	La communication.....	24
5.2	Le contrat de communication de l'information médiatique.....	24
5.3	Le discours médiatique.....	25
5.4	L'influence des médias.....	25
	Chapitre II : L'introduction de l'anglais à travers le paysage médiatique.	26
1.	Cadrage méthodologique et description du corpus	27
2.	Description des journaux.....	28
2.1	Journaux de presse algériens	28
2.1.1	Journal 1 : <i>El Moudjahid</i>	28
2.1.2	Journal 2 : <i>El Watan</i>	28
2.1.3	Journal 3 : <i>Le Jeune Indépendant</i>	29
2.2	Journaux de presse français et francophones	29
2.2.1	Journal 1 : <i>Orient XXI</i>	29
2.2.2	Journal 2 : <i>Le Monde</i>	29
2.2.3	Journal 3 : <i>Courrier International</i>	30
3.	Analyse des titres.....	30
3.1	Analyse des titres de presse algérienne	30
3.1.1	Analyse du titre du journal 1 : <i>El Moudjahid</i>	30
3.1.2	Analyse du titre du journal 2 : <i>El Watan</i>	34
3.1.3	Analyse du titre du journal 3 : <i>Le Jeune Indépendant</i>	37
3.2	Analyse des titres de presse française	40
3.2.1	Analyse du titre du journal 1 : <i>Orient XXI</i>	40
3.2.2	Analyse du titre du journal 2 : <i>Le Monde</i>	44

3.2.3	Analyse du titre du journal 3 : <i>Courrier International</i>	48
4.	Étude comparative Entre les deux paysages médiatiques	52
4.1	La presse écrite algérienne	52
4.1.1	Stratégies discursives observées :.....	52
4.1.2	Positionnement discursif :.....	52
4.2	La presse écrite française.....	53
4.2.1	Stratégies discursives observées :.....	53
4.2.2	Positionnement discursif :.....	53
	Conclusion	54
	Références bibliographiques	57
	Annexes	60

Introduction générale

Dans un contexte de mondialisation et là où les échanges internationaux et les circulations culturelles ne cessent de croître, la langue anglaise s'impose progressivement comme la Langue principale de communication dans les domaines de l'économie, de la science, de la technologie, et aussi de l'éducation. Cette généralisation mondiale n'épargne pas l'espace francophone, notamment l'Algérie, qui, bien qu'ayant une histoire linguistique singulière héritée de la colonisation française, s'oriente désormais vers une réorganisation de son paysage linguistique éducatif.

L'introduction de l'anglais dans le cycle primaire en Algérie, annoncée comme une réforme stratégique par les pouvoirs publics, s'inscrit dans cette volonté d'alignement sur les exigences du monde nouveau. Cette réforme, au-delà de sa portée pédagogique, a des enjeux symboliques et politiques. Dans une Algérie où les questions de langue sont intimement liées aux représentations sociales, le choix d'introduire l'anglais au détriment du français, ou à côté de celui-ci, n'est pas neutre.

Dans cette situation, les médias sont au centre de la construction des représentations sociales liées à cette réforme. En tant qu'acteurs du champ symbolique, les journaux et précisément dans leurs titres, constituent un lieu stratégique d'énonciation. Le titre d'un article de presse, bien qu'il soit considéré comme une simple accroche informative, est en réalité un énoncé à forte charge discursive. Il oriente la lecture implicitement ou explicitement pour véhiculer des idéologies précises.

Ce travail s'appuie sur des fondements théoriques issus des sciences du langage, notamment des apports de l'analyse du discours, de la pragmatique, de la linguistique de l'énonciation et des théories de la communication médiatique. Les concepts de modalisation, de contrat de communication (Charaudeau), ainsi que la titrologie en tant qu'outil méthodologique d'analyse, constituent les piliers de cette étude.

Par ce travail, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension du rôle des stratégies discursives dans les médias et dans la médiatisation des événements par ces derniers. En mettant en regard ces titres, nous tenterons d'éclairer les enjeux implicites de cette réforme linguistique et de montrer comment, derrière des formulations apparemment neutres, se jouent des luttes symboliques autour de la place des langues.

1. Présentation du sujet et problématique

Dans un monde marqué par la domination croissante de l'anglais comme langue de communication internationale, la question de son introduction dans les systèmes éducatifs non anglophones suscite de vifs débats. En Algérie, cette problématique a récemment pris une dimension politique et médiatique forte, à travers la décision du gouvernement d'introduire l'enseignement de l'anglais dès le cycle primaire. Cette réforme, au-delà de son aspect pédagogique, touche à des enjeux identitaires et symboliques.

Dans ce contexte, les médias jouent un rôle important dans la diffusion de ces réformes. Les titres d'articles de presse, bien qu'ils puissent paraître purement informatifs, constituent des énoncés condensés à forte charge discursive. Ils orientent la lecture, sélectionnent les faits et traduisent, parfois de manière implicite, une position idéologique.

L'étude des titres de presse algérienne et française portant sur ce sujet permet donc d'observer comment deux espaces médiatiques distincts rendent compte d'un même événement à travers des stratégies discursives spécifiques. Cette recherche se propose d'analyser et de comparer les mécanismes linguistiques et discursifs mobilisés dans les titres afin de comprendre comment les médias, à travers ces micro-énoncés, contribuent à construire des visions différentes de la réforme éducative, en fonction de leurs contextes sociopolitiques et culturels respectifs.

Notre recherche est centrée sur le discours de presse écrite, et particulièrement sur ces titres d'articles de presse, sur le thème de l'introduction de l'anglais dans les primaires, et comment les différentes presses écrites, celle des journaux algériens et des journaux français ont tenté de traiter le sujet, nous essayerons de comparer les titres des deux côtés et de connaître par quelle façon la presse algérienne et la presse française abordent l'introduction de l'anglais au primaire.

A la lumière de ce constat, et à partir d'exploration de différents titres de presse écrite, dont les détails seront dans la description du corpus plus en bas, et étant donné que cette recherche s'inscrit dans le cadre des sciences du langage, il est proposé de comprendre :

- Comment le discours de presse écrite en Algérie et en France construit-il les représentations de l'anglais comme langue étrangère à l'école primaire ?
- En quoi ces représentations divergent-elles en fonction des contextes socioculturels et politiques des deux pays?

La présente recherche va essayer d'analyser les différents titres de presse écrite dans le but de connaître la façon dont les médias présentent cette réforme éducative et de mettre en lumière les points divergents qu'il y a entre les deux pays en matière de discours, en l'occurrence, dans les titres de presse écrite.

La problématique de cette recherche vise à comprendre comment le discours de presse écrite construit des représentations différentes selon des facteurs socioculturels et politiques vis à vis d'une thématique stable dans le sens.

2. Motivation du choix du sujet

Le choix du sujet est conduit par la curiosité de découvrir les caractéristiques du discours médiatique et de la presse écrite, et de savoir comment, par le biais de titres accrocheurs, les médias arrivent à construire une représentation, qu'elle soit positive ou négative, d'un même sujet d'actualité.

Le choix porté sur les titres de presse écrite est motivé par une conscience de l'importance qu'a ces titres accrocheurs pour capter l'attention des lecteurs de journaux, compte tenu que c'est l'introduction essentielle vers un article de qualité et une lecture productive.

L'objectif fixé est de vulgariser les réelles significations des titres de presse, pour les rendre accessibles et compréhensibles au maximum aux lecteurs.

3. Hypothèses

L'hypothèse n'est qu'une supposition qui peut être confirmée ou infirmée à la fin de notre recherche et elle ne sert qu'à nous guider durant la réalisation de notre étude.

Et comme des réponses supposées, et qui restent à vérifier, nous avons émis deux hypothèses de recherche :

- Les titres de presse en Algérie et en France reflètent les tensions politiques et sociales autour de l'anglais comme langue étrangère dans l'éducation primaire.
- Les titres de presse en Algérie et en France utilisent des stratégies linguistiques différentes pour mobiliser le public autour de l'introduction de l'anglais.

4. Présentation du corpus

Etant donné que notre recherche s'inscrit dans le cadre des sciences du langage, notre angle d'attaque serait une approche sociolinguistique, vu qu'on va chercher à faire une analyse descriptive des aspects socioculturels liés aux titres de presse écrites des deux pays l'Algérie et la France.

Notre corpus va être constitué de plusieurs titres d'articles de presse des deux différent pays, ils seront récoltés à partir de journaux officiels en ligne.

Nous avons choisis le canal au moyen d'internet dû à la simplicité et à l'ergonomie, et du fait que les sites de journaux officiels archivent leur presse écrite en ligne.

5. Plan du travail

Ce présent travail, va se répartir en 2 chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la partie théorique qui comportera la définition des concepts rencontrés lors de notre étude.

Le deuxième chapitre concernera la partie pratique et il sera essentiellement centré sur l'analyse du corpus (les titres d'articles de presse algérienne et presse française) que nous aurons récolté.

Chapitre I :

Discours et Medias

Ce chapitre a pour ambition de définir les notions clés qui guideront notre étude. Nous commencerons par explorer les concepts liés à l'énonciation, en examinant les marqueurs linguistiques qui traduisent la subjectivité du locuteur dans l'énoncé : les déictiques, les modalisateurs, la situation d'énonciation. Ensuite, nous aborderons la notion de discours, en l'articulant à la typologie des genres discursifs et à ses spécificités médiatiques. La troisième section portera sur les fondements de l'analyse du discours, dans son évolution historique et ses orientations méthodologiques. Enfin, nous introduirons des éléments de pragmatique linguistique, tels que les actes de langage, l'implicite et le présupposé, pour saisir la dimension stratégique des titres médiatiques.

Ce cadre théorique permettra de mieux comprendre comment le langage journalistique agit sur les interprétations et les perceptions sociales.

1. L'énonciation et la subjectivité dans le langage

1.1 Définition

L'énonciation est définie comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »¹, elle est l'opposé de l'énoncé comme l'acte qui se distingue de son produit, autrement dit c'est le résultat d'un acte de parole ou d'écriture. C'est ce qui est produit par un locuteur dans un contexte spécifique.

« *Au sens large, l'énonciation peut être étendue comme la réalisation d'un échange linguistique par des locuteurs précis* »² Autrement dit, l'énonciation ne repose pas sur un seul locuteur, elle implique une interaction entre un énonciateur et un destinataire dans le cadre d'une situation de communication.

1.2 L'énonciation vs l'énoncé

La première distinction qui se fait entre ces deux termes, est que l'énoncé est étudié indépendamment de son contexte, alors que l'acte d'énonciation ne peut se défaire de sa situation d'énonciation, ceci dit, la grammaire a pendant longtemps, étudié l'énoncé sans

¹ Définition d'Emile Benveniste reprise par Dominique Maingueneau dans son ouvrage « *les termes clés de l'analyse du discours* »

² Roland Galison, Daniell Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, 1988, éd Hachette, Paris, p. 184.

prendre en considération le contexte d'énonciation, mais l'apparition de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique a permis de réintégrer ces éléments de l'acte du discours. L'énoncé est synchronique, c'est-à-dire qu'il est statique d'un point de vue spatiotemporel, alors que l'énonciation est un acte dynamique qui ne cesse de changer. Une autre distinction entre ces deux termes, est que l'énonciation nécessite un locuteur et un destinataire pour être un acte d'énonciation, alors que l'énoncé peut exister sans avoir besoin de locuteur.

1.3 Les déictiques

La présence du sujet parlant est fondamentale, car comme dit précédemment elle a besoin d'un locuteur pour pouvoir exister, aussi cette présence est marquée par des marqueurs de subjectivité, aussi cette subjectivité se définit comme « *La présence du sujet parlant dans son discours ; ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs* »³, et les embrayeurs sont les traces d'un locuteur d'un point de vue de l'analyse du discours.

1.3.1 Les indices de personnes

Les marqueurs personnels ou "ego", désignent les référents linguistiques liés aux personnes du discours, en particulier les pronoms "je" et "tu". D'un point de vue énonciatif, elles fonctionnent comme des opérateurs permettant à un sujet de s'approprier le système linguistique. En ce sens, ils constituent des marques de subjectivité, inscrivant l'énonciateur et son interlocuteur dans l'acte de communication.

Les pronoms "nous" et "vous" jouent un rôle équivalent en référence au discours collectif, intégrant des interlocuteurs multiples dans l'énonciation. Il convient également de mentionner le pronom "on", dont l'usage est essentiel à toute étude énonciative. Ce pronom, de nature indéfinie, ne désigne pas un référent fixe et peut inclure plusieurs entités selon le contexte. Enfin, les adjectifs possessifs tels que mon, ton, notre, entre autres, ne sont que des variantes morphologiques des pronoms personnels je, tu, nous, et participent ainsi à la structuration du rapport énonciatif.

³ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd Larousse, p. 452.

1.3.2 Les indices d'ostension

Les éléments de référence spatiale et temporelle, également connus sous le nom de « hic, nunc » qui provient du latin et qui signifie « ici et maintenant », ancrent l'énonciation dans un cadre précis. Ils définissent la relation entre l'énonciateur et son environnement, tant du point de vue de l'espace que du temps.

1.3.3 Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux situent un énoncé par rapport à la position de l'énonciateur au moment de l'énonciation. "Le point de repère des déictiques c'est la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation". Ces marqueurs peuvent se classer en plusieurs catégories :

- Les démonstratifs (ça, cela, ceci...), qui permettent d'indiquer un élément présent dans l'espace discursif.
- Les présentatifs (voici, voilà...), qui introduisent une référence en mettant en exergue un élément du discours.
- Les adverbes de lieu (près, loin, en bas...), qui précisent la localisation de l'énonciateur par rapport à l'objet du discours.

1.3.4 Les déictiques temporels

L'axe temporel de l'énonciation correspond au moment précis où l'énonciateur produit son discours. Le temps de référence est ainsi le présent linguistique, c'est-à-dire le moment de l'énonciation lui-même. Certains termes, comme "aujourd'hui" ou "maintenant", constituent des marqueurs temporels purs, ancrant l'énoncé dans l'instant de sa production. Les déictiques temporels se manifestent sous deux formes principales :

- Les adverbes de temps (demain, hier...), qui situent l'événement par rapport au moment de l'énonciation.

- Les désinences verbales indiquant le passé, le présent ou le futur, qui permettent de signaler une antériorité (passé), une simultanéité (présent) ou une postériorité (futur) en lien avec l'acte énonciatif.

1.4 La modalisation

La modalisation est la position que prend le locuteur par rapport à ce qu'il dit, c'est une manifestation de la subjectivité dans le langage, Dominique Maingueneau la définit comme « *L'attitude du sujet à l'égard de son propre énoncé et à l'égard de son illocutoire* »⁴. Cependant il existe une distinction entre :

1.4.1 Les modalités de l'énonciation

Les modalités de l'énonciation désignent la posture adoptée par le locuteur vis-à-vis de son interlocuteur. Elle se manifeste principalement à travers les types de phrases utilisées :

- L'assertion : permet d'exprimer une affirmation perçue comme certaine.
- L'interrogation : vise à solliciter une information ou à inciter une action.
- L'injonction : c'est une attente de réaction ou d'exécution d'un ordre.

Ces différentes modalités sont directement liées à l'idée selon laquelle « dire, c'est faire.

1.4.2 Les modalités de l'énoncé

Les modalités de l'énoncé renvoient aux outils linguistiques employés par un locuteur pour exprimer son positionnement vis-à-vis du contenu de son discours. Elles se déclinent en plusieurs catégories :

- Les modalités épistémiques : elles permettent d'indiquer un degré de certitude ou d'incertitude à travers des verbes d'opinion et de croyance

⁴ *L'énonciation en linguistique française*. Ed Hachette Education.

(penser, croire...), des adverbes modalisateurs (probablement, peut-être...) ou des locutions verbales (il semble que, il est incertain que...).

- Les modalités déontiques : elles expriment des notions de devoir ou de permission à travers des verbes comme devoir ou falloir.
- Les modalités appréciatives : elles traduisent un jugement subjectif, qu'il soit positif ou négatif, et s'appuient sur des termes axiologiques (excellent, regrettable, scandaleux...) ou neutre selon le contexte discursif.

L'énonciation est le point d'ancrage de toute production discursive. En définissant le rôle du locuteur et du destinataire, elle pose les bases à la construction du discours, qui, lui, dépasse l'instant de l'énonciation pour s'inscrire dans des cadres plus vastes de communication.

2. Le discours

2.1 Définition

Dans son acception générale, le discours est perçue comme l'activité langagière du sujet inscrite dans un contexte déterminé : « *Il s'agit donc d'un énoncé ancré dans une situation d'énonciation et de communication* »⁵, de plus, Le discours est toujours lié au terme énonciation, cette dernière se réfère à la définition donnée par Emile Benveniste qui dit que c'est « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »⁶, même si le discours a eu une multitude de définitions variées selon plusieurs types de spécialités et disciplines, c'est une part additionnelle de la linguistique.

2.2 Le discours vs la phrase

Le discours constitue une unité linguistique qui peut s'agir d'une phrase ou de plusieurs phrases (texte), E. Benveniste parle de la phrase comme d'une unité qui fait partie de l'analyse du discours ou non au système de signe d'une langue.

⁵ Ece Korkut, Irem Oursal, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, 2009, éd Harmattan, Paris,

p. 87

⁶ Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil.

2.3 Le discours vs l'énoncé

Ces deux termes sont difficilement distinguables vu qu'ils sont employés pour une même définition, Dominique Maingueneau les distingue en reprenant les paroles de Louis Guespin et dit qu'«*Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structure en langue en fait un énoncé, une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours* » (Maingueneau, 1996), cela dépend du contexte d'étude auquel chacun d'eux s'inscrit.

2.4 Les caractéristiques du discours

Le discours n'est pas seulement une activité langagière pour combiner plusieurs phrases entre elles, c'est une production qui est inscrite dans un contexte donné, avec des enjeux idéologiques et interactionnels. De ce fait, il possède plusieurs caractéristiques essentielles qui permettent de l'identifier et de l'analyser. Il implique une structure au-delà de la phrase qui est une structure transphrastique, il ne s'agit pas de se concentrer sur la syntaxe, la grammaire...etc., mais sur les conditions de production de ce même discours.

Le discours est orienté, car il s'agit d'un acte de guidage où le locuteur oriente ses propos vers un objectif spécifique. C'est aussi une forme d'action, comme le détaillent Austin et Searle dans la théorie des actes de langage «*Quand dire, c'est faire* » (Austin, 1970). Aussi, le discours est interactif puisqu'il entraîne nécessairement un échange où la conversation se transforme en une démonstration de l'interactivité, présupposant implicitement ou explicitement un interlocuteur. Il est également contextualisé, étant donné que toute discussion est encrée dans un contexte spécifique qui peut changer au cours de l'énonciation, un énoncé dépourvu de contexte n'a qu'une signification potentielle, rendant toute attribution de sens impossible sans prendre en compte la situation. Le discours est aussi pris en charge, ce qui signifie qu'un sujet énonciateur en assume la responsabilité et adopte une attitude spécifique à l'égard du destinataire. Il est régi par divers ordres de normes, notamment celles de l'activité verbale qui structurent son usage et son interprétation. Enfin, tout discours est inscrit dans un interdiscours, c'est-à-dire qu'il prend sens en relation avec d'autres discours antérieurs ou contemporains, formant ainsi un réseau d'influences et de références discursives.

2.5 Les genres du discours

Les genres du discours sont des cadres dans lesquels un discours est mis.

« On entend plutôt à employer genre de discours pour des dispositifs de communication socio-historiquement définis : le fait divers, l'éditorial, la consultation médicale, l'interrogatoire policier, les petites annonces » (Maingueneau, 1996)

Dominique Maingueneau explique que le terme "genre du discours" désigne un dispositif de communication défini par son contexte social et historique. Un genre de discours correspond à une manière spécifique de communiquer qui est associée à un cadre précis. Chaque genre de discours n'existe pas isolément, mais dans un cadre social et historique précis, où il joue un rôle spécifique avec des règles établies.

2.6 La titrologie

La titrologie, ou étude des titres, constitue un champ de recherche essentiel dans l'analyse du discours. Dans le cas du discours médiatique, le titre est la première interface entre le lecteur et l'information, il oriente et parfois manipule le contenu à venir. Il remplit plusieurs fonctions : informative, incitative, suggestive et interprétative. Par son économie linguistique et sa forte visibilité, le titre constitue un lieu stratégique d'investissement discursif.

D'un point de vue linguistique, le titre peut être une phrase verbale, nominale, interrogative, exclamative...etc. Il signale un positionnement énonciatif et vise à produire un effet de sens particulier. L'analyse des titres permet ainsi de repérer les stratégies discursives mises en œuvre par les médias pour construire un effet d'objectivité ou de dramatisation. Elle constitue un outil méthodologique précieux pour comprendre les rapports entre langage, pouvoir et société.

Le discours en tant que production langagière, ne peut être étudié sans une méthodologie permettant d'en analyser les mécanismes. C'est pourquoi l'analyse du discours s'est développée comme une discipline visant à décrypter les stratégies énonciatives et argumentatives utilisées dans la communication.

3. L'analyse de discours

3.1 Définition

L'analyse de discours (AD) est une discipline qui étudie la manière dont le langage est utilisé pour produire du sens dans un contexte donné, cette discipline ne se contente pas uniquement d'étudier la structure grammaticale, mais elle s'élargit vers d'autres implications (politiques, sociales, idéologiques...etc.). Mais elle a toujours suscité débat concernant sa définition définitive.

Elle a reçu de nombreuses définitions, elle est « *L'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles* » (Van Dijk), aussi c'est « *la relation entre texte et contexte.* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002). L'un de ses initiateurs, Dominique Maingueneau, considère que « *L'analyse du discours ne se réduit pas à l'étude des textes : elle vise à comprendre comment des discours s'articulent à des dispositifs sociaux et institutionnels.* » (Maingueneau, 1996), cette discipline s'intéresse aussi au contexte lié au discours, il ne peut être analysé sans tenir compte de qui parle, où, pourquoi et pour qui.

D. Maingueneau explique que le discours construit sa propre légitimité pour convaincre et établir une certaine autorité sur le locuteur, aussi il suit certaines normes en fonction de son contexte et son domaine (politique, scientifique, médiatique...etc.)

L'AD s'occupe des unités textuelles dans le contexte de leurs conditions de production, contrairement à la linguistique structurale qui a établi ses frontières en considérant la langue comme un système devant être examiné avec ses propres caractéristiques. Il est important de souligner que l'AD s'est étendue au-delà de la linguistique, en prenant le discours comme sujet d'examen, qui reste un objet particulièrement complexe et ardu à comprendre.

3.2 Historique

En sachant que l'analyse du discours peine à avoir une définition définitive, retracer l'histoire de celle-ci reste une tâche laborieuse, comme le mentionnent Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : « *Il est difficile de retracer l'histoire de l'analyse du discours puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur,*

qu'elle résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciens (rhétoriques, philosophies ou herméneutiques) » (Charaudeau & Maingueneau, 2002).

Le nom qui revient le plus souvent et qui est considéré comme le précurseur dans cette évolution est Ferdinand de Saussure avec le structuralisme linguistique (Saussure, 1916), sa distinction entre langue (système) et parole (usage individuel de la langue) donne voie à une réflexion sur l'utilisation du langage dans en situation de contexte. Même si De Saussure ne développe pas directement cette idée, Son élève Charles Bally, bien que moins cité, a aidé dans son développement. Il insiste sur le fait que la langue est un outil d'interaction sociale, en donnant de l'intérêt pour l'énonciation et la subjectivité. Même si la discipline qu'il fonde, la stylistique, reste centrée sur les effets expressifs du langage plus que sur les structures discursives en elles-mêmes.

L'analyse du discours commence véritablement à prendre forme avec le Cercle de Prague (Jakobson, Troubetzkoy) dans les années 1920-1930. S'intéressant à la communication et aux fonctions du langage, en particulier avec Roman Jakobson, qui propose en 1960 un modèle de la communication où chaque message est orienté selon une fonction spécifique (référentielle, expressive, conative, etc.), une approche qui influence l'analyse du discours médiatique et politique.

Dans les années 1950, Zellig Harris a été le premier à employer le terme "analyse du discours", dans une perspective distributionnaliste. Il tente d'appliquer les méthodes de la linguistique structurale à des unités plus grandes que la phrase. Toutefois, cette approche reste très objective et ne prend pas en compte les dimensions sociales ou idéologiques du discours.

Les travaux en pragmatique et en énonciation (Benveniste, Austin, Searle) influencent aussi l'analyse du discours en mettant en avant l'importance du locuteur, du destinataire et du contexte dans la production du sens. Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau institutionnalisent de l'analyse du discours en France dans les années 1980-1990. Maingueneau développe les notions de "scénographie" et "interdiscours", tandis que Charaudeau introduit la notion de "contrat de communication", qui analyse les attentes et les rôles des interlocuteurs dans un échange discursif.

Dans les années 1990-2000, l'Analyse Critique du Discours (ACD) émerge dans l'école anglo-saxonne avec Norman Fairclough et Ruth Wodak. Cette approche met l'accent sur le lien entre langage et pouvoir, en étudiant comment les médias, la politique et les institutions influencent la perception des faits et des groupes sociaux à travers le discours.

L'analyse du discours est une discipline qui a vu naître deux grandes écoles, l'école française, qui était tournée vers la linguistique : *«L'analyse de discours dans l'école française a pour objets essentiels la relation du sujet parlant au processus de production des phrases (énonciation) ou la relation du discours au groupe social à qui il est destiné (sociolinguistique).»* (Dubois, 2001), le discours dans l'école française se divise en deux axes : le premier axe est l'axe énonciatif, qui s'intéresse à la place du sujet parlant dans la construction du sens. Le second est l'axe sociolinguistique, et qui s'intéresse au discours comme un phénomène social, influencé par le groupe auquel il s'adresse.

La deuxième école en revanche, qui est l'école américaine, s'est intéressée à l'analyse critique du discours qui étudie les relations entre le langage, le pouvoir et la société. Elle vise à révéler comment le discours est utilisé pour maintenir des inégalités sociales, politiques ou idéologiques.

Si l'analyse du discours met en lumière les structures et les effets d'un texte ou d'un échange, elle ne suffit pas toujours à en saisir l'ensemble des significations implicites. C'est là qu'intervient la pragmatique, qui s'intéresse à l'interprétation du discours en fonction du contexte et des interactions entre locuteur et destinataire.

4. La pragmatique

4.1 Définition

Développée à partir des travaux du logicien John L. Austin sur les actes de langage (1955), la pragmatique a montré les lacunes des modèles d'explication qui ne prenaient pas en compte le locuteur et le contexte d'énonciation dans la construction de la signification d'un énoncé. *« ...elle permet de désigner à la fois une Sous-discipline de la linguistique, un certain courant d'étude du discours ou, plus largement, une certaine conception du langage. »* (Charaudeau & Maingueneau, 2002) , cette sous discipline de la linguistique a

une valeur et une définition instable dans les sciences du langage, ce n'était avant qu'elle ne soit une discipline, un courant philosophique développé par Charles Sanders Peirce, il parlait de pragmatisme, qui est défini comme l'activité sémiotique de l'homme, autrement dit sur l'emploi des signes. Ce n'est qu'avec John L. Austin que la pragmatique a connu le courant de "Nouvelle analyse" en introduisant la théorie des actes du langage selon laquelle « Dire, c'est faire ».

4.2 Les Actes du langage

Cette théorie développée par John Langshaw Austin dans les années 50 repose sur l'idée que le langage sert à décrire la réalité, et aussi à accomplir des actions. Il en dégage deux types d'énoncés :

- Énoncés constatifs : ce sont des énoncés qui décrivent un fait.
- Énoncés performatifs : ce sont des énoncés qui accomplissent une action par le simple fait d'être prononcés.

Austin approfondit par la suite sa théorie en montrant que même les énoncés constatifs peuvent avoir une dimension actionnelle, car tout énoncé a une intention et produit un effet sur l'interlocuteur.

Austin propose une triple distinction dans tout acte de langage :

- L'acte locutoire : c'est le simple fait de produire un énoncé.
- L'acte illocutoire : c'est l'intention du locuteur derrière l'énoncé.
- L'acte perlocutoire : c'est l'effet produit sur l'interlocuteur.

4.3 L'implicite et le présupposé

Le langage comporte toujours une part de significations cachées, et qui peut se déduire par divers biais. Son analyse relève de la pragmatique, cette part s'appelle l'implicite, c'est l'ensemble des significations qui ne sont pas dites et qui sont laissées à l'interprétation.

Il importe, après la clarification des aspects pragmatiques du discours, de recentrer la réflexion sur le cadre communicationnel dans lequel les discours s'inscrivent, en mettant un accent sur le rôle des médias et les caractéristiques spécifiques du discours médiatique.

5. La communication et le discours médiatique

5.1 La communication

Le premier axiome de la communication tel qu'il est défini par le psychologue autrichien Paul Watzlawick, est qu' « *on ne peut pas ne pas communiquer* »⁷, la communication est présente dans toutes nos relations, qu'elle soit verbale, paraverbale ou non verbale.

Selon le schéma de communication de Roman Jakobson, l'acte de communication repose sur six éléments qui permettent la transmission d'un message : Il y a l'énonciateur, le destinataire, le message, le contexte, le code (la langue utilisé), et le canal (le biais par lequel le message est transmis). Chacun de ces éléments correspond une fonction du langage. La fonction expressive (ou émotive) est centrée sur l'énonciateur et reflète ses sentiments. La fonction conative s'adresse au destinataire avec une visée souvent persuasive. La fonction référentielle est orientée vers le contexte et vise à transmettre une information objective. La fonction métalinguistique porte sur le code et permet d'en expliciter le sens. La fonction phatique concerne le contact et s'assure que la communication est bien établie. Enfin, la fonction poétique met l'accent sur la forme du message.

5.2 Le contrat de communication de l'information médiatique

Le contrat de communication médiatique est une théorie du discours mise en place par Patrick Charaudeau, elle est axée sur le discours médiatique, et est basé sur la relation entre 3 acteurs principaux : Le média (énonciateur), Le public (destinataire), et l'énoncé (le contenu médiatique). Dans cette communication, l'énonciateur s'adresse à un public anonyme et multiple, mais qui tente de le fidéliser.

⁷ P. Watzlawick, *Les cheveux du baron de Münchhausen*, Seuil, 1991.

5.3 Le discours médiatique

Le discours médiatique se définit comme un discours produit dans et par les médias, qui est soumis à des contraintes comme la simplification des faits et l'ajustement des termes pour viser un public large et hétérogène. Selon Patrick Charaudeau, ce discours se caractérise par un contrat de communication médiatique, dans lequel le média s'adresse à un public anonyme, à travers un locuteur invisible, tout en cherchant à établir une crédibilité à travers des stratégies discursives précises. Le discours médiatique combine l'information et la mise en scène pour atteindre une objectivité apparente et pour véhiculer des idées implicitement.

5.4 L'influence des médias

L'influence des médias sur la société, participe à la construction des représentations collectives et à l'orientation des opinions. Le choix du lexic utilisé et la manière de structurer l'information sont des éléments qui façonnent la réception des messages par le public. De plus, cette influence devient plus forte lorsque les médias opèrent dans un environnement concurrentiel et numérique, où la vitesse de diffusion prime souvent sur l'analyse et la structure en elles même. Et dans certains contextes, les médias peuvent jouer un rôle de stabilisation du discours dominant, en relayant les positions officielles et en neutralisant les tensions. Dans d'autres, ils agissent comme catalyseurs du débat public, mettant en lumière les conflits, les tensions sociales et les divergences idéologiques.

Chapitre II :
L'introduction de
l'anglais à travers
le paysage
médiatique.

Après avoir rédigé et parlé des concepts clés qui sont à la base de notre analyse, nous arrivons à l'étape analytique dont la tâche principale consiste à analyser un corpus précis afin de pouvoir en dégager les stratégies discursives utilisées pour traiter un sujet précis. Mais, il faut tout d'abord avoir une idée sur le corpus choisi et sur la méthodologie optée pour organiser ce travail.

Ce chapitre pratique a pour objectif d'analyser en profondeur les titres sélectionnés dans la presse écrite algérienne et française.

1. Cadrage méthodologique et description du corpus

Dans le cadre de cette recherche, l'étude s'inscrit dans l'analyse du discours, en se concentrant sur les titres d'articles de presse écrite algérienne et française traitant de l'introduction de l'anglais au cycle primaire en Algérie. L'objectif est d'identifier les stratégies discursives mises en œuvre dans ces titres, et de les interpréter en fonction des contextes médiatiques respectifs.

L'analyse s'est déroulée en trois grandes étapes :

1.1. Une description brève des journaux.

1.2. Une analyse des titres : chaque titre fera l'objet d'une triple approche :

- Une analyse morphosyntaxique, portant sur la structure grammaticale du titre.
- Une analyse énonciative, visant à repérer les marques d'énonciation telles que les déictiques, et les formes de subjectivité.
- Une analyse pragmatique, centrée sur les effets de sens produits par le titre : l'intention discursive, les actes de langage implicites, présupposés et implicites, les modalisateurs et les choix lexicaux.

1.3. Une étude comparative :

Après les analyses individuelles, une comparaison croisée sera établie entre les deux axes (presse algérienne vs presse française). Elle permettra de comprendre :

- les stratégies discursives employées.

- les différences dans la manière dont les deux types de presse orientent le discours sur la réforme.

Le corpus est constitué de six titres, répartis entre ces deux espaces médiatiques, à savoir la presse algérienne et la presse française, portant tous sur le même sujet : l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire en Algérie

2. Description des journaux

2.1 Journaux de presse algériens

2.1.1 Journal 1 : *El Moudjahid*

El Moudjahid est un quotidien national algérien francophone fondé en 1962 après l'indépendance de l'Algérie. Il était le journal de presse officiel du Front de Libération Nationale (FLN) pendant toute la période de la guerre d'indépendance. Aujourd'hui, il conserve une ligne éditoriale proche du pouvoir. Il accorde une place importante aux discours officiels et aux événements faits par l'État, ce qui en fait une source largement utilisée pour refléter la position de l'État.

Titre 1 : « Belabed : Introduction de l'anglais au cycle primaire "un défi relevé par l'État" » (Publié le 21 septembre 2022 dans *El Moudjahid*)

2.1.2 Journal 2 : *El Watan*

El Watan est l'un des quotidiens nationaux algériens francophones. Créé en 1990 par des journalistes issus du quotidien *El Moudjahid*, il revendique une ligne éditoriale indépendante et critique, notamment à l'égard du pouvoir. *El Watan* est connu pour ses enquêtes, ses analyses et ses prises de position sur des sujets sensibles. Le journal est aussi reconnu pour la qualité de ses contributions journalistiques.

Titre 2 : « Introduction de l'anglais dans le cycle primaire : Un projet et des appréhensions » (Publié le 20 août 2022 dans le journal *El Watan*)

2.1.3 Journal 3 : *Le Jeune Indépendant*

Le Jeune Indépendant est un quotidien algérien francophone fondé en 1990. Il propose une couverture variée de l'actualité algérienne et internationale, allant de la politique à l'économie, en passant par la culture et l'éducation. Sa ligne éditoriale se veut plutôt modérée, en donnant la parole à différents acteurs, ce qui lui confère une certaine ouverture dans le traitement des sujets de société.

- **Titre 3 : « Enseignement de l'anglais au primaire : Les syndicats prudents »**
(Publié le 1er août 2022 dans le journal *Le Jeune Indépendant*)

2.2 Journaux de presse français et francophones

2.2.1 Journal 1 : *Orient XXI*

Orient XXI est un média en ligne francophone fondé en 2013, spécialisé dans le monde arabe et musulman. Il propose des analyses, des enquêtes et des réflexions critiques sur les enjeux politiques, culturels et sociaux de cette région. Sa ligne éditoriale est indépendante et orientée vers une meilleure compréhension des dynamiques du Moyen-Orient et du Maghreb, loin des stéréotypes.

- **Titre 1 : « L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire pour contrebalancer le français »** (Publié le 2 septembre 2022 dans le journal *Orient XXI*)

2.2.2 Journal 2 : *Le Monde*

Le Monde est un des quotidiens français, fondé en 1944. Il est réputé pour ses analyses approfondies, ses reportages de qualité et son traitement rigoureux de l'actualité internationale. La couverture de l'actualité algérienne dans *Le Monde* est contextualisée, qui offre une lecture critique et distanciée des événements.

- **Titre 2 : « En Algérie, l'introduction de l'anglais au primaire perturbe la rentrée scolaire »** (Publié le 13 septembre 2022 dans le journal *Le Monde*)

2.2.3 Journal 3 : *Courrier International*

Courrier International est un hebdomadaire français créé en 1990, spécialisé dans la traduction et la republication d'articles de la presse mondiale. Il permet aux lecteurs francophones d'accéder à une diversité de points de vue internationaux.

- **Titre 3 : « Éducation. L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie »** (Publié le 26 septembre 2022 dans le journal *Courrier International*)

3. Analyse des titres

3.1 Analyse des titres de presse algérienne

3.1.1 Analyse du titre du journal 1 : *El Moudjahid*

« **Belabed : Introduction de l'anglais au cycle primaire, "un défi relevé par l'État"** »⁸ (Publié le 21 septembre 2022 dans *El Moudjahid*)

Ce titre traite du thème de l'introduction de la langue anglaise à l'école primaire. Il s'inscrit dans le discours politique relayé par les médias, Le type de support est un support numérique appartenant au quotidien national *El Moudjahid*, ce journal propose une version papier et une version numérique qui sont identiques dans le contenu.

3.1.1.1 Etude Morphosyntaxique

Ce titre est une phrase nominale complexe structurée autour de trois grandes unités: un nom propre, une construction thématique et un discours direct rapporté.

Belabed est nom propre masculin singulier, utilisé sans déterminant et sans verbe déclaratif ou autre verbe introducteur. Il est suivi de deux-points, ce qui fait de ce nom propre une unité annonçant que les informations suivantes lui sont attribuées, c'est le discours direct relayé par le journaliste. Ce procédé utilisé dans la presse écrite, où les figures célèbres sont souvent mentionnées par leur nom propre seul pour attirer l'attention du lecteur.

⁸ <https://www.elmoudjahid.dz/fr/1-evenement/belabed-introduction-de-l-anglais-au-cycle-primaire-un-defi-releve-par-l-etat-actualise-189009> (Site web consulté le 10 Mars 2025).

La première partie du titre *Introduction de l'anglais au cycle primaire* est un syntagme nominal qui se compose des unités grammaticales suivantes :

- Introduction : nom commun féminin singulier, servant de noyau du syntagme nominal. Il s'agit d'une nominalisation du verbe *Introduire*, qui désigne l'action d'insérer ou d'implanter quelque chose (une langue) dans un système existant.
- De l'anglais : syntagme prépositionnel composé de la préposition "de" et de l'article défini élide "l' (le)" suivi du nom commun masculin singulier "anglais", fonctionnant comme complément du nom "introduction". *Introduction de l'anglais* est un syntagme nominal sert à désigner une action d'introduire une langue étrangère.
- Au cycle primaire : syntagme prépositionnel formé de la préposition à + déterminant défini contracté "le" qui donne "au" + nom commun masculin singulier "cycle" + adjectif qualificatif "primaire". Ce syntagme prépositionnel est un complément circonstanciel de lieu, qui situe le syntagme nominal *Introduction de l'anglais* dans le système scolaire fondamental *Au cycle primaire*.

La deuxième partie du titre "*Un défi relevé par l'État*", est un syntagme nominal encadré par des guillemets, indiquant une citation rapporté. Il est composé des unités grammaticales suivantes :

- un : déterminant indéfini, introduisant le syntagme nominal.
- défi : nom masculin singulier, noyau du syntagme nominal, qui signifie une tâche difficile à accomplir.
- relevé : participe passé du verbe *Relever*, utilisé comme adjectif qualificatif du nom *Défi*. Ce participe est à la forme passive, ce qui efface l'agent dans la structure, même s'il est réintroduit ensuite.
- par l'État : syntagme prépositionnel formé de la préposition *Par* suivie de l'article défini "l'" et du nom masculin singulier *État*, il joue le rôle de complément d'agent.

L'énoncé *Introduction de l'anglais au cycle primaire, "un défi relevé par l'état"* fonctionne comme un discours direct rapporté du la première unité *Belabed* :, le titre dans son ensemble juxtapose ces deux dernières unités à l'aide d'une virgule, et qui marque une relation de conséquence, car l'événement *Introduction l'anglais au cycle primaire*

constitue une cause, et la conséquence est qualifié comme étant *Un défi qui a été relevé par l'état*, autrement dit, l'état a réussi à relever ce défi.

3.1.1.2 Etude Enonciative

L'énonciateur réel du titre est le journaliste, même si le titre propose *Belabed* comme énonciateur apparent, c'est le journaliste qui choisit la construction grammaticale et les choix lexicaux pour cet énoncé d'où l'utilisation du discours direct rapporté. Ceci marque une forme d'effacement énonciatif de la part de l'énonciateur, aussi il n'est mentionné nulle part le nom du journaliste ayant écrit cet article.

En tant que titre d'un article de presse, il s'adresse à un lectorat large, même si le destinataire de cet énoncé n'est pas mentionné explicitement, la cible visée peut être d'une part, tous ceux qui ont une relation avec l'éducation nationale (utilisation du complément circonstanciel *Au cycle primaire*) car le thème principal de ce titre est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire *Introduction de l'anglais au cycle primaire*, et d'autre part, les parents d'élèves, Les élèves qui relèvent des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen, lycée), les étudiants universitaires et aussi les gens qui souhaitent en savoir plus sur les différentes mises à jour concernant les changements et les réformes imposés dans le système éducatif algérien.

Le titre ne comporte pas de pronoms personnels de la première personne (je, nous), ni aucun déictique spatio-temporel, ni aucun verbe conjugué, ce qui prouve que la subjectivité de l'énonciateur dans cet énoncé est implicite, et l'attribut aux propos de *Belabed* car après *Belabed*, il y a les deux points et les propos mis entre guillemets, synonyme d'un discours direct rapporté "*Un défi relevé par l'état*", cela signifie qu'il y a une prise de distance du journaliste (énonciateur réel) par rapport à son énoncé.

L'énonciateur s'efface complètement par rapport à son énoncé, qui suppose rester neutre mais la modalisation reste positive, car il valorise l'action de l'état par rapport au *Défi relevé* dans *L'introduction de l'anglais au cycle primaire* sans prendre position explicite vu que le discours est rapporté. Cet énoncé donne une mise en scène directe du discours politique sous un relai médiatique avec peu de mots mais soigneusement choisis pour une forte interprétation.

3.1.1.3 Etude pragmatique

Le locuteur cité au début de l'énoncé est Abdelhakim Belabed, ministre de l'Éducation nationale, dont la parole a un poids institutionnel fort. Le journaliste relaie un extrait de discours dans un média national (*El Moudjahid*), à un moment où l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire est au cœur de l'actualité éducative et dans un contexte où la question des langues dans l'enseignement algérien suscite de nombreux débats publics.

L'acte illocutoire est de légitimer une réforme politique, le syntagme nominal *Introduction de l'anglais au cycle primaire* donne l'idée que c'est un nouvel événement ou c'est une nouvelle langue étrangère qui va entrer en vigueur dans le programme d'éducation nationale, et qu'il y aura une deuxième langue étrangère en plus du français.

Le syntagme nominal *Un défi relevé par l'état* est un sous thème fort, car tout l'énoncé tourne autour du *Défi*, l'énoncé suppose que l'introduction de l'anglais constituait un défi, car introduire une nouvelle langue étrangère en plus de la langue française dans les classes primaires, constitue une tâche difficile et qui présuppose des obstacles qui peuvent être d'ordre financier, sociétal et culturel, ce qui génère l'idée d'une nouveauté complexe à gérer, appuyant que le défi a été *Relevé*, et sous-entendant que l'état a agi avec efficacité et compétence. Le titre laisse aussi entendre que les critiques ou inquiétudes n'ont plus lieu d'être, puisqu'un cap difficile a été franchi par une autorité légitime qui est l'état. Belabed n'informe pas sur une réforme seulement, il donne une interprétation à forte charge sémantique de cette dernière en insistant sur sa réussite. C'est un acte déclaratif, qui vise à installer une représentation favorable de l'action de l'État.

Ce titre est une affirmation attribuée à *Belabed*, présentant l'introduction de l'anglais comme un fait accompli et maîtrisé. Par la formulation *Un défi relevé*, l'énonciateur affirme que l'État a mené à bien une action difficile. Cet énoncé agit comme un acte de valorisation : il décrit la situation de l'introduction de l'anglais comme étant un *Défi*, et il donne une évaluation positive de l'action entreprise en disant que ce défi a été accompli avec succès d'où l'utilisation du participe passé *Relevé* comme adjectif au *Défi* en l'attribuant à l'État.

L'objectif implicite de l'énonciateur réel en utilisant cette stratégie discursive et qui relève du discours direct rapporté, est de valoriser l'action de l'État et de convaincre que cette réforme est non seulement justifiée et bien maîtrisée. Le choix du mot *Défi* dramatise la situation pour mieux mettre en valeur sa réussite. La citation dans le titre mise entre guillemets "*Un défi relevé par l'état*" a un rôle stratégique : elle capte l'attention du lecteur et oriente la lecture de l'article vers une lecture positive. Le discours est au service d'une image maîtrisée et confiante des institutions étatiques.

3.1.2 Analyse du titre du journal 2 : *El Watan*

« Introduction de l'anglais dans le cycle primaire : un projet et des appréhensions »⁹ (Publié le 20 août 2022 dans *El Watan*)

Ce titre aborde le thème de l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire algérien, une réforme linguistique mise en place pour la rentrée scolaire en 2022. Il est publié dans *El Watan*, un quotidien national algérien francophone, qui est connu pour ses prises de position critiques et son traitement analytique des sujets d'actualité.

La journaliste ayant écrit l'article est Asma Bersali, c'est une journaliste algérienne actuellement en poste à la rédaction centrale du quotidien *El Watan*. Elle couvre une variété de sujets, notamment l'actualité nationale, l'économie, l'éducation, l'environnement et les affaires sociales. Parmi ses articles récents, elle a abordé des thèmes tels que les incendies de forêt en Algérie, les taux de réussite au baccalauréat, les accords énergétiques internationaux, et les enjeux du cyber-harcèlement.

3.1.2.1 Etude Morphosyntaxique

Ce titre est une phrase nominale complexe structurée en deux syntagmes nominaux, séparés par deux-points, le premier syntagme *Introduction de l'anglais dans le cycle primaire* est un syntagme nominal qui se compose des unités grammaticales suivantes :

- Introduction : nom commun féminin singulier, servant de noyau du syntagme nominal. Il s'agit d'une nominalisation du verbe *Introduire*, qui désigne l'action d'insérer ou d'implanter quelque chose (une langue) dans un système existant.

⁹ <https://elwatan-dz.com/introduction-de-langlais-dans-le-cycle-primaire-un-projet-et-des-apprehensions> (Site web consulté le 10 Mars 2025).

- de l'anglais : syntagme prépositionnel composé de la préposition *De* et de l'article défini élide "l' (le)" suivi du nom commun masculin singulier *Anglais*, fonctionnant comme complément du nom "introduction". *Introduction de l'anglais* est un syntagme nominal sert à désigner une action d'introduire une langue étrangère.
- dans le cycle primaire : syntagme prépositionnel introduit par « dans », suivi de l'article défini (le) et du syntagme nominal *Cycle primaire*. Il joue la fonction de complément circonstanciel de lieu.

La phrase *Introduction de l'anglais dans le cycle primaire* fonctionne comme thème pour situer le lecteur dans le contexte. Le deuxième syntagme *Un projet et des appréhensions* est un syntagme nominal qui se compose de deux syntagmes nominaux séparés par la conjonction de coordination (et) :

- un projet : déterminant indéfini « un » + nom masculin singulier « projet », servant d'adjectif au thème principal *Introduction de l'anglais dans le cycle primaire*.
- des appréhensions : déterminant défini contracté (des) (de + les) + nom féminin pluriel *Appréhensions*, servant d'adjectif au thème principal *Introduction de l'anglais dans le cycle primaire*.

Le syntagme *Un projet et des appréhensions* fonctionne comme une explication au thème du premier syntagme, car il y a la ponctuation des deux points (:), Le syntagme a une relation d'opposition entre les deux unités *Un projet* et *Des appréhensions*, cette introduction est un projet mais aussi qu'il y a des appréhensions par rapport à cette même introduction.

La relation entre le premier syntagme qui est *Introduction de l'anglais dans le cycle primaire* et le deuxième syntagme *Un projet et des appréhensions* est une relation d'explication car les deux points servent à expliquer ce que signifie cette introduction de l'anglais dans le cycle primaire, à savoir un projet et des appréhensions.

3.1.2.2 Etude Enonciative

L'énonciateur du titre est la journaliste, elle ne se manifeste pas directement. Il n'y a aucun emploi de pronoms personnels de la première personne (je, nous), et pas de déictique spatio-temporel (ici, maintenant), et pas de verbes conjugués, cela donne au titre

un ton objectif, mais la présence énonciative reste implicite à travers le lexique utilisé qui vient après la ponctuation des deux points.

Le titre s'adresse à un grand public, même si il n'est pas mentionné explicitement. Il peut aussi prendre la forme de plusieurs destinataires, le lectorat visé peut être d'une part, tous ceux qui ont une relation avec l'éducation nationale puisqu'il y a utilisation du syntagme prépositionnel *Dans le cycle primaire* et le thème principal est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire, et d'autre part, les parents d'élèves, et Les élèves qui relèvent des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen, lycée). Aussi les étudiants universitaires et les gens qui souhaitent en savoir plus sur les différentes mises à jour concernant les réformes dans le système éducatif algérien.

L'utilisation du mot *Projet* étend le lectorat aux différents cadres qui opèrent pour la bonne conduite à terme de ce *Projet*, et *Des appréhensions* l'étend encore plus à ceux qui sont contre cette réforme, en prenant comme exemple les enseignants d'autres langues étrangères...etc.

La journaliste s'efface de son discours, mais sa subjectivité est implicite dans le choix lexical employé, à travers l'opposition entre le mot *Projet* et le mot *Appréhensions*, le titre ne cherche pas à imposer un jugement, mais oriente la lecture en montrant que cette réforme pose un débat et qu'elle ne fait pas l'unanimité.

3.1.2.3 Etude pragmatique

Le contexte dans lequel ce titre est s'inscrit est celui d'un débat sur les politiques linguistiques en Algérie. L'introduction de l'anglais au primaire s'annonce comme une mesure symbolique forte dans un pays où la question des langues est liée à l'identité et aux équilibres politiques entre l'arabe classique, le français et les autres langues étrangères comme l'anglais.

Le syntagme nominal *Un projet et des appréhensions* est formulé comme une dualité dans laquelle, d'un côté, l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire est qualifié de *Projet*, cela présuppose que l'anglais n'est pas encore introduit dans le cycle primaire mais qu'il est en préparation et que c'est déjà discutée à un niveau institutionnel. D'un autre côté, elle est qualifiée d'*Appréhensions*, Cela sous-entend que le projet ne fait

pas l'unanimité des réactions et que des inquiétudes existent. Le terme *Appréhensions* évoque une réaction affective et suggère que la réforme pourrait rencontrer des obstacles d'adhésion, soit du côté des enseignants, soit des parents, voire des décideurs.

Cela signifie que La fonction illocutoire de l'énoncé est d'informer, mais aussi de donner une certaine tension, en associant une initiative institutionnelle (le projet) à une réaction incertaine (les appréhensions). Le titre attire l'attention sur le caractère controversé ou au moins discuté de cette réforme.

L'objectif implicite de la journaliste est d'adopter une stratégie discursive consistant à présenter une situation ouverte, sans énoncer de jugement explicite, mais en mettant en lumière les tensions que ce projet suscite, en d'autres termes, de stimuler la réflexion critique, et de préparer le lecteur à découvrir les enjeux sous-jacents dans le corps de l'article. La formulation est brève, mais efficace pour faire émerger l'idée d'un projet complexe, susceptible de provoquer des réactions variées. La journaliste ne cherche pas à convaincre, mais à mettre en visibilité un débat.

3.1.3 Analyse du titre du journal 3 : *Le Jeune Indépendant*

« Enseignement de l'anglais au primaire : Les syndicats prudents »¹⁰

(Publié le 20 juin 2022 dans *Le Jeune Indépendant*)

Ce titre s'inscrit dans le thème de la réforme linguistique algérienne sur l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire. Il est publié dans *Le Jeune Indépendant*, un quotidien algérien francophone, qui s'efforce de relayer divers points de vue dans ses articles.

La journaliste ayant écrit cet article est Lynda Louifi, c'est une journaliste algérienne active au sein du quotidien *Le Jeune Indépendant*. Ses articles couvrent une variété de sujets liés à l'actualité nationale.

¹⁰ <https://www.jeune-independant.net/enseignement-de-langlais-au-primaire-les-syndicats-pour-une-introduction-progressive> (Site web consulté le 10 Mars 2025).

3.1.3.1 Etude Morphosyntaxique

Ce titre est une phrase complexe nominale, structurée en deux syntagmes nominaux, séparés par deux-points, Le premier syntagme *Enseignement de l'anglais au primaire* est un syntagme nominal qui se compose des unités grammaticales suivantes :

- Enseignement : nom masculin singulier, servant de noyau du syntagme nominal. C'est la nominalisation du verbe *Enseigner*, qui signifie faire acquérir la connaissance ou la pratique d'une langue dans un système existant.
- de l'anglais : syntagme prépositionnel composé de la préposition (de) et de l'article défini contracté "l' (le)" suivi du nom commun masculin singulier (anglais), fonctionnant comme complément du nom "enseignement". *Enseignement de l'anglais* est un syntagme nominal sert à désigner une action d'enseigner une langue étrangère.
- Au primaire : syntagme prépositionnel introduit par « au », suivi du syntagme nominal (primaire). Il joue la fonction de complément circonstanciel de lieu.

L'unité *Enseignement de l'anglais au primaire* fonctionne en tant que thème pour situer le lecteur dans le contexte. Le deuxième syntagme *Les syndicats prudents* est un syntagme nominal qui se compose des unités grammaticales suivantes :

- Les syndicats : syntagme nominal composé de l'article défini « les » et du nom masculin pluriel *Syndicats*. Il désigne les acteurs sociaux concernés par le thème présenté dans le premier segment. Il remplit une fonction d'agent, représentant ceux qui réagissent à l'introduction de l'anglais.
- prudents : adjectif qualificatif masculin pluriel, épithète au nom *Syndicats*. Il apporte une évaluation de l'attitude des syndicats. Cet adjectif insinue une méfiance, sans verbalisation directe.

L'unité *Les syndicats prudents* fonctionne comme conséquence au thème du premier syntagme *Enseignement de l'anglais au primaire*, car il y a la ponctuation des deux points (:), c'est donc un rapport de conséquence entre les deux syntagmes.

3.1.3.2 Etude énonciative

L'énonciateur du titre est la journaliste, elle ne se manifeste pas directement, mais sa présence énonciative reste implicite à travers les termes utilisés qui viennent après les deux points. Il n'y a aucun emploi de pronoms personnels de la première personne (je, nous), et pas de déictique spatio-temporel, et pas de verbes conjugués qui expriment l'opinion. L'utilisation du syntagme *Les syndicats prudents* donne à l'énoncé un ton objectif en apparence, mais l'adjectif *Prudents* donne une certaine subjectivité par rapport au thème énoncé, cela donne l'idée que les syndicats, qui sont ceux qui défendent les droits des travailleurs, et dans ce contexte, qui défendent les droits des enseignants, ne sont pas totalement convaincus par cette introduction de l'anglais au primaire.

En tant que titre d'un article de presse, il s'adresse à un public large, même si le destinataire de cet énoncé n'est pas mentionné explicitement. Il peut prendre la forme de plusieurs destinataires, car la cible visée peut être d'une part, tous ceux qui ont une relation avec l'éducation nationale (utilisation du complément circonstanciel de lieu *Au primaire*) car le thème principal de ce titre est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire *Enseignement de l'anglais au primaire*, et d'autre part, les parents d'élèves, Les élèves qui relèvent des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen, lycée), les étudiants universitaires et aussi les syndicats eux-mêmes et toute personne intéressée par les réformes linguistiques en Algérie.

Le titre fonctionne en juxtaposant deux syntagmes nominaux séparés par deux-points. Cela sert à mettre en relation un thème et une réaction, celle des syndicats. Le choix du mot *Prudents* traduit une attitude de méfiance face à l'action étatique, sans tomber dans la critique ouverte. Cela permet à la journaliste de rester dans une certaine neutralité tout en orientant l'interprétation du lecteur, ce qui laisse apparaître une subjectivité implicite, perceptible dans la structuration du titre.

3.1.3.3 Etude pragmatique

Ce titre s'inscrit dans une situation de communication médiatique où la journaliste relaie la réaction des syndicats à une réforme gouvernementale. Le titre est construit sans verbe conjugué, qui correspond à une forme nominale très utilisée dans les discours

journalistiques. Cette structure vise à suggérer un point de vue, tout en laissant croire à une présentation neutre.

L'acte de langage principal est un acte qui consiste à informer d'un état de fait tout en produisant un effet d'interprétation. Il s'agit de dire que les syndicats réagissent, et aussi qu'ils sont prudents, cela donne une position d'interprétation. Le mot *Prudents* fonctionne comme un modalisateur qui évalue explicitement l'attitude des syndicats sans la citer directement.

L'adjectif *prudents* constitue un indice explicite, car il donne une réaction précise concernant cette réforme, Cela invite lecteur à compléter l'idée à partir de son savoir du contexte. C'est un exemple d'implicature conversationnelle, Celle de Paul Grice, où le titre suggère plus qu'il n'énonce.

La juxtaposition entre le premier segment du titre *Enseignement de l'anglais au primaire* qui représente une action institutionnelle, et le deuxième segment *Les syndicats prudents* qui représentent les entités intermédiaires dans le système éducatif, crée un effet relationnel. Cela sous-entend que la prudence des syndicats est liée à la réforme mise en place.

En ce qui concerne la stratégie discursive, la journaliste utilise un choix lexical qui atténue son implication. Mais le choix du modalisateur Prudents, produit une interprétation orientée, il oriente la lecture tout en évitant toute polémique. Cette stratégie est du contrat de communication médiatique tel que défini par Patrick Charaudeau, où il est question de séduire et d'informer, sans rompre l'apparente objectivité du média.

3.2 Analyse des titres de presse française

3.2.1 Analyse du titre du journal 1 : *Orient XXI*

« L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire pour contrebalancer le français »¹¹
(Publié le 2 septembre 2022 dans Orient XXI)

¹¹<https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-introduit-l-anglais-dans-le-primaire-pour-contrebalancer-le-francais,5940> (Site web consulté le 10 Mars 2025).

Ce titre est une phrase verbale au présent de l'indicatif, construite autour d'un verbe d'action *Introduit* et de deux compléments circonstanciels : l'un de lieu *Dans le primaire*, l'autre de but *Pour contrebalancer le français*.

Ali Boukhlef est un journaliste politique algérien indépendant, actif depuis environ deux décennies. Il a travaillé pour plusieurs quotidiens algériens, notamment *El Watan*, *Liberté*. Actuellement, il collabore avec des médias internationaux, comme *OrientXXI* dans notre cas.

3.2.1.1 Etude Morphosyntaxique

Ce titre est une phrase verbale affirmative, structurée en plusieurs unités grammaticales qui sont: sujet – verbe – complément-complément. Il s'agit d'une phrase simple avec un verbe conjugué au présent de l'indicatif. et se compose des unités grammaticales suivantes :

Syntagme verbal : *L'Algérie Introduit L'anglais Dans le primaire*

- L' : article défini élide, qui marque un référent.
- Algérie : nom propre féminin singulier. Il désigne l'État algérien et ses autorités. Il fonctionne en tant que sujet grammatical du verbe.
- Le verbe *Introduit* verbe transitif direct conjugué au présent de l'indicatif, à la 3e personne du singulier. Il marque une action concrète, avec un agent grammatical explicite. Il fonctionne en tant que verbe principal, noyau du syntagme Verbal.
- L' : c'est un déterminant, article défini élide.
- anglais : nom masculin singulier, désignant la langue anglaise. Qui fonctionne en tant que COD du verbe (introduit).
- dans : préposition indiquant une localisation.
- Le : article défini masculin singulier.
- Primaire : nom commun primaire, masculin singulier. Qui fonctionne en tant que complément circonstanciel de lieu, il précise où l'anglais est introduit.

Complément circonstanciel de but : *Pour contrebalancer le français*

- pour : préposition exprimant le but.
- contrebalancer : verbe transitif direct mis à l'infinitif.

- Le : déterminant article défini masculin singulier.
- français : nom commun masculin singulier français, qui désigne la langue française, et qui fonction en tant que complément circonstanciel de but, exprimant la finalité de l'action.

Le rapport logique entre le syntagme verbal *L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire* et le syntagme prépositionnel *Pour contrebalancer le français* est le rapport de but. L'introduction de l'anglais au primaire est présentée comme une action pensée en réaction à une situation existante (qui est la place du français). Le choix du mot *Pour* signale que l'objectif visé est de contrebalancer cette langue, perçue comme dominante.

3.2.1.2 Etude Enonciative

L'énonciateur réel est le journaliste, il n'apparaît pas explicitement dans ce titre car il n'y a aucun pronom personnel de première personne (je, nous), aucun marqueur déictique spatio-temporel. Il y a donc un effacement énonciatif de l'énonciateur. Cependant, le choix des mots donne une posture énonciative implicite.

Le titre de cet article de presse s'adresse à un public précis, il prend la forme de plusieurs destinataires. La cible visée peut être d'une part, tous ceux qui ont une relation avec l'éducation de près ou de loin du fait de l'utilisation du syntagme prépositionnel *Dans le primaire*, car le thème principal de ce titre est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire, et d'autre part, ceux qui veulent en savoir plus sur les réformes éducatives en Algérie, aussi les défenseurs de la langue française.

Le verbe *introduit* donne l'idée d'un fait accompli et d'une décision effective. Le sujet *L'Algérie* fonctionne comme acteur englobant les instances institutionnelles. Cela donne un effet qui efface les agents institutionnels (ministères, état...etc.).

Dans ce titre, le journaliste s'efface derrière une description d'apparence neutre, mais l'orientation du discours est perceptible à travers le lexique choisi. C'est une énonciation non subjective au niveau formel, mais chargée sémantiquement au niveau discursif.

3.2.1.3 Etude pragmatique

Le titre est une assertion sous la forme d'une phrase verbale affirmative au présent de l'indicatif. Le verbe principal *Introduit* est un verbe factif, qui affirme non seulement une action, mais la suppose comme déjà réalisée. Le sujet grammatical *L'Algérie*, bien qu'il désigne une entité géographique, est personnifié pour représenter les institutions étatiques algériennes, et le gouvernement. Ce choix lexical présente l'État comme un acteur homogène et décisionnaire. L'effet produit est celui d'un discours d'autorité, provenant d'une entité légitime (l'Algérie = l'état), ce qui renforce la visée pragmatique de l'énoncé.

La suite de l'énoncé, *Pour contrebalancer le français*, introduit un complément de but qui joue le rôle central dans l'interprétation. Il donne à l'action décrite *Introduit l'anglais dans le primaire* une dimension stratégique, et transforme ce qui pourrait être perçu comme une simple réforme éducative en une manœuvre politique étudiée et voulue. Le verbe *Contrebalancer* est sémantiquement marqué : il implique un rapport de force entre deux langues, et suppose qu'un déséquilibre préexiste. L'anglais ne vient pas comme une langue d'ouverture ou de développement, mais comme contrepoids au français. Cela installe une lecture implicite de la situation sociolinguistique de l'Algérie, qui dépasse largement le cadre éducatif.

Le titre contient plusieurs implicites : il présuppose que le français est encore dominant en Algérie, notamment dans le système scolaire et sous-entend que cette domination est symboliquement lourde et qu'elle est un problème, au point qu'il fallait y remédier par une action étatique. Puis il présente l'anglais comme un outil de rééquilibrage politique. Ces significations ne sont pas exprimées ouvertement, mais suggérées à travers le choix des mots. C'est une forme de modalisation, qui permet de transmettre un point de vue sans le déclarer explicitement.

Le complément de but *Pour contrebalancer le français* est une modalisation où celle-ci présente l'action comme étant un fait stratégique. Le choix du verbe *Contrebalancer* installe une opposition entre deux langues étrangères : le français et l'anglais. La neutralité énonciative est brisée par la présence d'un modalisateur à forte charge sémantique.

Le titre fonctionne à la manière d'un acte illocutoire complexe : il informe de la réforme éducative mise en place en Algérie (acte locutoire), oriente l'interprétation du lecteur avec un choix lexical à forte charge sémantique (acte illocutoire) et influence l'idée générale du lecteur après lecture (acte perlocutoire). Le lecteur est poussé à interpréter cette réforme comme un geste de souveraineté linguistique. C'est là la stratégie discursive principale utilisée dans ce type d'énoncé dans la presse : masquer la position énonciative de l'énonciateur, tout en orientant discrètement la lecture vers un cadre idéologique spécifique.

3.2.2 Analyse du titre du journal 2 : *Le Monde*

« **En Algérie, l'introduction de l'anglais au primaire perturbe la rentrée scolaire** »¹² (publié le 13 septembre 2022 dans *Le Monde*)

Ce titre est une phrase verbale, qui débute par un complément circonstanciel de lieu, et suivi d'un syntagme nominal sujet, d'un verbe au présent de l'indicatif, et d'un complément d'objet direct. Il s'inscrit dans l'énoncé à visée informative, mais qui donne une idée négative sur la réforme par rapport à la rentrée scolaire, elle comporte donc ce jugement implicite.

La journaliste ayant écrit l'article est Célia Zouaoui, c'est une journaliste franco-algérienne qui collabore avec *Le Monde*, elle est spécialisée dans les sujets liés à l'Algérie et au Maghreb en général. Elle a couvert plusieurs thèmes d'actualité notamment des sujets politiques, culturels et sociaux.

3.2.2.1 Etude Morphosyntaxique

Ce titre est une phrase verbale affirmative, structurée en: complément circonstanciel – sujet – verbe – complément d'objet direct. Il s'agit d'une phrase simple avec un verbe conjugué au présent de l'indicatif. Il se compose des unités grammaticales suivantes :

Complément circonstanciel de lieu : En Algérie.

¹²https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/13/en-algerie-l-introduction-de-l-anglais-au-primaire-perturbe-la-rentree-scolaire_6141478_3212.html (Site web consulté le 10 Mars 2025).

- En : préposition qui indique un lieu.
- Algérie : nom propre féminin singulier. Il fonctionne en tant que complément circonstanciel de lieu puisqu'il situe l'action dans un cadre géographique précis.

Syntagme nominal sujet : *L'introduction De l'anglais Au primaire*

- L' : article défini élide.
- Introduction : nom commun féminin singulier, noyau du syntagme. Il est une nominalisation du verbe « introduire » ; il permet de désigner l'action de manière abstraite et objective.
- De : préposition.
- L'anglais : nom commun masculin singulier précédé de l'article défini élide (l'), qui fonctionne en tant que : complément du nom désignant la langue introduite.
- Au : contraction de « à + le ».
- Primaire : nom commun primaire, masculin singulier. Qui fonctionne en tant que complément circonstanciel de lieu, il précise où l'anglais est introduit.

Le verbe *Perturbe* est un verbe transitif direct conjugué au présent de l'indicatif à la 3^e personne du singulier. Il exprime une action perturbatrice émanant du sujet sur le complément d'objet. Il fonctionne en tant que verbe prédicatif.

Complément d'objet direct (COD) : *La rentrée scolaire*

- la : article défini.
- rentrée scolaire : syntagme nominal, composé du nom commun féminin singulier *Rentrée*, et de l'adjectif qualificatif scolaire. Il fonctionne en tant que COD du verbe *Perturbe*, désignant ce qui subit l'action de perturber.

Le rapport logique entre le syntagme nominal *L'introduction de l'anglais au primaire* et le syntagme verbal *Perturbe la rentrée scolaire* est un rapport de conséquence. L'introduction de l'anglais est présentée comme l'élément déclencheur d'un effet observable : la perturbation de la rentrée. Ce lien repose sur l'enchaînement logique entre un changement dans le système éducatif et les difficultés qu'il entraîne.

3.2.2.2 Etude Énonciative

L'énonciateur réel est la journaliste, il n'apparaît pas explicitement dans ce titre car il n'y a aucun pronom personnel de première personne (je, nous), aucun marqueur déictique spatio-temporel. Il y a un effacement énonciatif de l'énonciateur. Cependant, le choix des mots donne une posture énonciative implicite.

Le titre de cet article de presse s'adresse à une large audience, il prend la forme de plusieurs destinataires. La cible visée peut être d'une part, tous ceux qui ont une relation avec l'éducation, car le thème principal de ce titre est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire, et d'autre part, les étrangers qui veulent en savoir plus sur les réformes éducatives en Algérie, aussi les défenseurs de la langue française.

Le syntagme prépositionnel *En Algérie* est un complément circonstanciel de lieu placé en tête de phrase. Il fait office d'ancrage spatio-politique. Le titre est rédigé par un média français, et s'adresse à un lectorat extérieur. La construction de la phrase commençant par un repère géographique installe un point de vue externe, une posture d'observateur qui renforce l'effet d'objectivité.

Le titre utilise le présent de l'indicatif, qui est le temps de l'énonciation, mais employé dans une valeur d'immédiat : *Perturbe* renvoie à une observable directement dans le temps, c'est une action en cours. Ce temps joue un rôle dans l'effet de véracité, et qui ancre l'information dans le présent du lecteur. L'utilisation d'un verbe d'action *Perturber*, marque un jugement implicite sur les conséquences de l'introduction de l'anglais. Ce verbe connote négativement cette réforme, ce qui constitue un indice d'implication implicite de l'énonciateur. Il ne se contente pas de dire qu'un changement a lieu, mais qu'il dérange l'ordre établi *La rentrée scolaire*.

Ce titre, présente une énonciation où la journaliste s'efface derrière une description qui apparaît objective, mais l'orientation du discours est perceptible à travers le lexique mis en place. C'est une énonciation non subjective, mais chargée sémantiquement au niveau du discours.

3.2.2.3 Etude pragmatique

Le titre est une assertion sous la forme d'une phrase verbale affirmative au présent de l'indicatif. Le verbe *Perturbe*, inscrit l'action dans un cadre d'actualité immédiate. Le choix de ce verbe est choisi de sorte qu'il contienne une charge sémantique négative, impliquant l'instabilité de la réforme éducative vis-à-vis de la rentrée scolaire en Algérie. Il ne s'agit pas d'une description neutre, mais d'une évaluation implicite de cette même réforme. La pragmatique s'intéresse à ce que fait ce titre au-delà de ce qui est dit: il n'informe pas seulement sur un événement, il influence la perception que le lecteur peut en avoir.

Le journaliste suggère que l'introduction de l'anglais au primaire en Algérie n'est pas un processus maîtrisé, mais un facteur de perturbation. Cette interprétation repose sur un implicite à forte charge sémantique, elle sous-entend que la rentrée scolaire aurait pu se dérouler normalement, mais qu'un élément nouveau *L'introduction de l'anglais* vient en *Perturber* l'équilibre. Le titre ne précise pas qui est perturbé, ni en quoi consistent les perturbations (pédagogiques ? sociales ?...etc.), mais il laisse le lecteur reconstruire ces éléments en fonction de ses connaissances ou représentations. Cela relève du non-dit, où le média évite de formuler une opinion explicite, tout en guidant l'interprétation.

D'un point de vue acte illocutoire, le journaliste affirme un fait, mais oriente ce fait dans une direction interprétative. Il ne dit pas que l'introduction de l'anglais est un succès ou une simple nouveauté, mais qu'elle produit une rupture. Sur le plan perlocutoire, l'effet sur le lecteur est double : il éveille la curiosité du lecteur vis-à-vis de la réforme qui *Perturbe* la rentrée scolaire (quel genre de perturbation ?) et donne un aspect critique sur celle-ci en sous-entendant que la réforme est mal gérée. C'est une fonction qui relève du discours médiatique, et qui est de faire paraître une réalité selon un angle discursif précis.

Le cadre spatio-temporel en début de phrase *En Algérie* désigne un lieu d'énonciation, mettant à distance le lecteur (français ou francophone), et lui présente un pays étranger dans une posture de désordre. Ce cadrage géographique, combiné à l'effet de perturbation, active un imaginaire de crise, ce qui constitue une stratégie discursive à visée interprétative plus que purement informative.

3.2.3 Analyse du titre du journal 3 : *Courrier International*

« **Éducation. L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie** »¹³ (Publié le 17 novembre 2022 dans *Courrier International*)

Ce titre s'inscrit dans le thème de la réforme linguistique algérienne sur l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire. Il est publié dans *Courrier International*, un quotidien français, qui publie divers points de vue dans ses articles. Il est à savoir que le nom du journaliste ayant écrit l'article n'apparaît nulle part dans le journal.

3.2.3.1 Etude morphosyntaxique

Ce titre se compose de deux segments :

- Un mot-thème isolé : *Éducation.*, qui permet de thématiser l'information pour en cadrer l'interprétation.
- Une phrase verbale *L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie* : elle affirme une action liée à cette thématique.

- Le mot isolé thématique *Éducation* :

- *Éducation* : nom commun féminin singulier. Il est détaché syntaxiquement du reste du titre par un point. Il fonctionne en tant qu'ancrage thématique, signalant le domaine traité dans le contenu (le champ scolaire).

- La phrase verbale *L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie* : Il s'agit d'une phrase simple avec un verbe conjugué au présent de l'indicatif. Il se compose des unités grammaticales suivantes :

- sujet grammatical de la phrase *L'introduction de l'anglais en primaire* : qui se compose de

Syntagme nominal sujet *L'introduction* :

¹³ <https://www.courrierinternational.com/article/hegemonie-culturelle-l-introduction-de-l-anglais-en-primaire-ravive-les-querelles-linguistiques-en-algerie> (Site web consulté le 10 Mars 2025).

- l' : article défini élide.
- introduction : nom commun féminin singulier, noyau du syntagme. C'est une nominalisation du verbe « introduire ».

Syntagme prépositionnel complément du nom *De l'anglais* :

- de : préposition.
- l'anglais : nom commun masculin singulier avec article défini élide. fonctionne en tant que complément du nom (introduction).

Syntagme prépositionnel *En primaire* :

- en : préposition.
- primaire : nom commun masculin singulier. Il fonctionne en tant que complément circonstanciel de lieu.

Le verbe *Ravive* est un verbe transitif direct, conjugué au présent de l'indicatif, mis à la 3e personne du singulier. Il fonctionne en tant que verbe prédicatif de la phrase. Le choix du verbe *Raviver* implique un retour d'un phénomène qui était auparavant latent.

Complément d'objet direct COD *Les querelles linguistiques* :

- les : article défini pluriel.
- querelles linguistiques : syntagme nominal composé du nom commun féminin pluriel *Querelles*, suivi de l'adjectif qualificatif *Linguistiques*. Il fonctionne en tant que COD du verbe *Ravive*, désignant l'objet sur lequel agit l'action.

Complément circonstanciel de lieu *En Algérie* :

- En : préposition qui indique un lieu.
- Algérie : nom propre féminin singulier. Il fonctionne en tant que complément circonstanciel de lieu puisqu'il situe l'action dans un cadre géographique précis.

Le rapport logique entre le syntagme nominal *L'introduction de l'anglais au primaire* et le syntagme verbal *Ravive les querelles linguistiques* est un rapport de conséquence.

3.2.3.2 Etude Enonciative

Ce titre se compose de deux segments:

- Le premier segment *Éducation*, isolé par un point, fonctionne comme un marqueur thématique. Il sert à situer immédiatement le champ discursif du propos. D'un point de vue énonciatif, ce segment ne contient aucune marque d'énonciation, mais sert à cadrer le discours qui suit, en l'ancrant dans le domaine scolaire. Il fonctionne en tant que cadrage discursif.
- Le second segment est une phrase verbale assertive. Elle est mise au présent de l'indicatif, utilisé dans sa valeur d'actualité. Ce temps verbal, ancre l'action dans le présent de l'énonciation, tout en produisant un effet de véridicité.

L'énonciateur réel est le journaliste, il n'apparaît pas explicitement dans ce titre car il n'y a aucun pronom personnel de première personne (je, nous), aucun marqueur déictique spatio-temporel. Il y a un effacement énonciatif de l'énonciateur. Cependant, le choix des mots donne une posture énonciative implicite.

Le titre de cet article de presse s'adresse à un lectorat large. La cible visée peut être tous ceux qui ont une relation avec le système éducatif, du fait de l'utilisation du complément circonstanciel *Au primaire*, car le thème principal de ce titre est l'introduction de l'anglais dans les classes de niveau primaire, et les étrangers qui veulent en savoir plus sur les réformes éducatives en Algérie, aussi les défenseurs de la langue française.

Le verbe *Ravive* est un verbe d'action connoté, qui introduit une valeur subjective dans un énoncé apparaissant comme neutre. Il implique que les *Querelles linguistiques* existaient déjà, mais qu'elles avaient été atténuées, et que l'introduction de l'anglais réactive un conflit latent. Cela révèle le point de vue implicite de l'énonciateur, en donnant l'interprétation d'être est perçue comme facteur de tensions.

La formulation *Querelles linguistiques* est aussi révélatrice. Elle introduit un lexique conflictuel, sans recourir à un jugement explicite. Ce choix lexical suggère une situation déjà tendue sur le plan des langues en Algérie. L'énonciateur ne parle pas de *Débat* ni de *Discussions*, mais de *Querelles*, qui est un terme à forte charge négative

sémantiquement. Le lexique subjectif fait partie des marqueurs d'énonciation : l'objectivité n'est qu'apparente.

Le syntagme prépositionnel *En Algérie* est un complément circonstanciel de lieu placé en tête de phrase. Il fait office d'ancrage spatio-politique. Le titre est rédigé par un média français, et s'adresse à un lectorat extérieur. La construction de la phrase commençant par un repère géographique installe un point de vue externe, une posture d'observateur qui renforce l'effet d'objectivité.

Ce titre, sous une forme simple au niveau syntaxique, camoufle une posture interprétative derrière une structure neutre. L'énonciateur est masqué mais présent dans les choix lexicaux et dans la modalisation. Il s'agit d'un discours subjectif.

3.2.3.3 Etude Pragmatique

Le titre est une assertion sous la forme d'une phrase verbale affirmative au présent de l'indicatif. Le verbe *Ravive* est porteur d'une forte charge sémantique puisqu'il suppose que des *Querelles linguistiques* existaient déjà mais étaient latentes, et qu'un événement précis (l'introduction de l'anglais) les réactive. Ce choix lexical produit un effet de tension, ce qui dépasse le simple fait d'informer sur une réforme éducative.

Le titre repose également sur plusieurs présupposés. Il suppose explicitement que les querelles linguistiques en Algérie sont un phénomène connu et qu'elle existait déjà, ce qui ancre le discours dans un imaginaire collective. Il présuppose aussi que la langue anglaise est perçue comme un nouvel élément perturbateur dans un contexte linguistique complexe, dominé historiquement par le français, l'arabe classique et les langues berbères. Ainsi, l'introduction de l'anglais n'est pas présentée comme neutre, mais comme un élément perturbateur dans un équilibre déjà fragile.

Sur le plan illocutoire, le titre affirme un fait ; sur le plan perlocutoire, il vise l'interprétation, voire la préoccupation du lecteur. Il pousse à réfléchir à la portée sociale et politique de cette réforme éducative, en l'ancrant dans un discours plus large que celui de la langue. Le choix du lexique *Querelles* et *Ravive* donnent une dimension dramatique à une réforme linguistique, tout en restant dans les limites de l'objectivité médiatique apparente.

Ce titre oriente l'interprétation du lecteur par sa formulation stratégiquement construite puisqu'il transforme une réforme éducative en événement déclencheur de tensions, sans en faire une opinion explicite.

4. Étude comparative Entre les deux paysages médiatiques

4.1 La presse écrite algérienne

Les titres issus des journaux algériens (*El Moudjahid, El Watan, Le Jeune Indépendant*) partagent une série de stratégies discursives caractéristiques visant à légitimer la réforme de l'introduction de l'anglais au primaire.

4.1.1 Stratégies discursives observées :

- Phrase nominale descriptive : exemple *Introduction de l'anglais au cycle primaire*, où l'absence de verbe crée une impression d'objectivité.
- Utilisation d'un lexique à forte charge sémantique : les termes comme *Introduction, Projet, Défi* traduisent une mise à distance de l'action, tout en lui conférant un rôle de nécessité.
- Citation directe dans le titre : exemple *"Un défi relevé par l'État"*, marque une stratégie discursive qui vise à relayer un discours politique officielle, ce qui renforce la légitimité du gouvernement.
- Lexique valorisant: des adjectifs comme *Progressive, Relevé*, des termes centrés sur l'action de l'État participent à l'effacement des tensions sociales et de tout autre élément perturbateur vis-à-vis de la réforme.
- Effacement des acteurs secondaires dans le cadre de la réforme : l'élève, l'enseignant ou les parents d'élèves ne sont pas mentionnés. Seuls les acteurs politiques ou légitimes (comme l'utilisation du nom du ministre de l'éducation nationale, l'état et les syndicats) sont mentionnés, pour donner une interprétation positive vis-à-vis de la réforme.

4.1.2 Positionnement discursif :

Ce type de titrage discursif installe un discours de légitimation gouvernemental, dans lequel la presse fonctionne comme relais institutionnelle. Les stratégies discursives

construisent un énoncé neutre et rationnel, avec une visée de normalisation de la réforme dans l'espace public.

4.2 La presse écrite française

La presse française (*Le Monde*, *Courrier International*, *Orient XXI*) adopte des stratégies discursives qui visent à attirer l'attention sur les tensions et les problèmes dans une dimension sociopolitique à travers la réforme d'introduction de l'anglais.

4.2.1 Stratégies discursives observées :

- Verbes chargés sémantiquement à valeur conflictuelle : *Perturbe*, *Ravive*, *Contrebalancer* sont porteurs de modalisations implicites. Ces verbes projettent la réforme comme un facteur de déséquilibre ou encore de conflit latent.
- Présent d'actualité : le présent de narration crée une impression d'immédiateté *Ravive*, *Perturbe* induisant une urgence de compréhension.
- Utilisation d'un lexique de Mise en tension : l'association *Querelles linguistiques*, ou encore *Contrebalancer le français*, crée un cadre conflictuel, révélateur d'une lecture politique de la réforme.
- Utilisation de termes géographiques: *En Algérie*, *L'Algérie introduit...* : ces constructions donne l'idée d'une prise de distance géographique et culturelle, et construisent le pays comme objet d'observation externe.
- Absence d'acteur explicite dans certains titres : le sujet peut être générique laissant l'interprétation ouverte et amplifiant l'effet de discours impersonnel mais chargé d'implicites idéologiques.

4.2.2 Positionnement discursif :

La presse française inscrit son discours dans un cadre d'interprétation critique, où la réforme devient un enjeu identitaire. Le traitement discursif montre une problématisation, plus qu'un simple processus d'information institutionnel.

Conclusion

Notre travail est fondé principalement pour répondre à la problématique centrale : Comment le discours de presse écrite en Algérie et en France construit-il les représentations de l'anglais comme langue étrangère à l'école primaire ? Et en quoi ces représentations divergent-elles en fonction des contextes socioculturels et politiques des deux pays ?

Ce travail de recherche a porté sur l'analyse comparative des titres de presse écrite algérienne et française autour d'un événement sociolinguistique majeur : l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire en Algérie. En nous inscrivant dans une approche d'analyse du discours, nourrie par les apports théoriques de la linguistique énonciative, de la pragmatique et des études médiatiques, nous avons mis en lumière la manière dont un événement éducatif est discursivement construit dans des contextes médiatiques et idéologiques différents.

Les analyses morphosyntaxiques, énonciatives et pragmatiques réalisées sur les six titres du corpus ont révélé que ces micro-énoncés sont loin d'être neutres ou seulement à visée informative. Ils relèvent de choix discursifs stratégiques qui orientent la réception du lecteur, encadrent la compréhension du fait rapporté et tracent les contours d'une posture éditoriale. L'analyse des titres algériens a montré une tendance à la légitimation de la réforme, à travers l'emploi de formes nominales, de discours rapportés institutionnels, et d'un lexique valorisant qui minimise les tensions. À l'inverse, les titres issus de la presse française ont mis en évidence des stratégies de problématisation et de mise en tension, en insistant sur les conséquences conflictuelles et les enjeux identitaires liés à la réforme.

Cette opposition souligne l'existence de deux contrats de communication différents, d'un côté, une presse nationale (algérienne) qui relaie et accompagne le discours institutionnel dans une idée de stabilisation du débat public. D'un autre côté, une presse étrangère (française et francophone) qui adopte une posture critique, en projetant sur la réforme des lectures orientés à valeur sociopolitique, voire postcoloniale.

Ce travail met en évidence l'importance d'un regard discursif sur les objets médiatiques, même les plus brefs comme les titres. Il montre que le choix des mots, des structures, des marques d'énonciation ou des effets de sens est toujours lié à une stratégie de communication et à une intention sociale. Les discours médiatiques, loin de se contenter

de rapporter des faits, participent à la construction du réel, à la fabrique des opinions, et à la mise en récit des réformes publiques.

Enfin, ce mémoire espère avoir contribué à une meilleure compréhension des rapports entre langage et médias, et sur comment l'analyse du discours peut constituer un outil pertinent pour saisir les enjeux implicites de la communication sociale. Les perspectives ouvertes par ce travail pourraient s'élargir à d'autres genres médiatiques (interviews, tribunes, articles de presse complets...etc.), ou intégrer des comparaisons avec d'autres espaces linguistiques avec des débats similaires autour de l'enseignement des langues.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Austin, J. (1970). *Quand Dire, C'est Faire*. Seuil.
- Benveniste, E. (1966,1974). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.
- Dubois, J. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil.
- Saussure, F. D. (1916). *Cours De Linguistique Generale*. TALANTIKIT.
- Watzlawick, P. (1991). *Les cheveux du baron de Münchhausen*. Seuil.

Sitographie

Journaux de presse Algériens :

- ELMOUDJAHID :
Belabed: Introduction de l'anglais au cycle primaire " un défi relevé par l'Etat"
<https://elmoudjahid.com/fr/l-evenement/belabed-introduction-de-l-anglais-au-cycleprimaire-undefi-releve-par-l-etat-actualise-189009>
- ELWATAN :
Introduction de l'anglais dans le cycle primaire : Un projet et des appréhensions
<https://elwatan-dz.com/introduction-de-langlais-dans-le-cycle-primaire-un-projet-et-desapprehensions>
- LE JEUNE INDEPENDANT :
Enseignement de l'anglais au primaire : Les syndicats prudents.
<https://www.jeune-independant.net/enseignement-de-langlais-au-primaire-les-syndicats-pour-une-introduction-progressive/>

Journaux de presse Français :

- ORIENTXXI :

L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire pour contrebalancer le français

<https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-introduit-l-anglais-dans-le-primaire-pour-contrebalancerle-francais,5940>

- LE MONDE :

En Algérie, l'introduction de l'anglais au primaire perturbe la rentrée scolaire

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/13/en-algerie-l-introduction-de-l-anglais-auprimaire-perturbe-la-rentree-scolaire_6141478_3212.html

- COURRIER INTERNATIONAL :

Éducation. L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie.

<https://www.courrierinternational.com/article/hegemonie-culturelle-l-introduction-de-l-anglais-en-primaire-ravive-les-querelles-linguistiques-en-algerie>

Mémoires :

CHETTIBI Souad, La subjectivité dans l'énonciation du discours journalistique algérien : cas des chroniques et des éditoriaux El Watan/ Liberté,

KHELIF Fatima Zohra, La presse écrite : L'anglais dès le primaire en Algérie, Pour ou Contre ?

AYADI Sara, MENAI Manel, L'identification des marques de la subjectivité dans le discours médiatique algérien. Cas des journaux nationaux d'expression française: Le Soir d'Algérie / EL-Watan.

Annexes

Belabed: Introduction de l'anglais au cycle primaire " un défi relevé par l'Etat" (actualisé)

L'ÉVÈNEMENT
11-09 | 21-09-2022

Partager
0 Commentaire

Publié
#éducation nationale



DR

INFO EN CONTINU

- 12:16 Pluies orageuses sur Tamanrasset, Djanet et Illizi à partir de ce lundi
- 20:00 Forum d'El Moudjahid : Les maladies rares chez l'enfant Algérien
- 19:35 Aéroport 8-Mai-1945 de Sétif : 9 200 euros non déclarés saisis
- 17:02 Constantine : Les braqueurs ne séviront plus
- 16:06 Mansouri reçoit l'envoyé spécial du Premier ministre indien
- 15:52 OMS : «Une abomination»
- 15:12 52 418 martyrs et 118 091 blessés
- 14:19 L'ONU demande une aide d'urgence pour la Somalie
- 13:41 BEM : toutes les conditions réunies pour le bon déroulement des épreuves dans les wilayas du

Introduction de l'anglais dans le cycle primaire : Un projet et des appréhensions

📅 30/08/2022 mis à jour: 06:15 👤 Asma Bersali © 8317 🔊



Enseignement de l'anglais au primaire : Les syndicats prudents

Par Lynda Louifi

Publié le 20 juin. 2022 à 22:30



SOCIÉTÉ • ÉTATS-UNIS • ALGÉRIE

Éducation. L'introduction de l'anglais en primaire ravive les querelles linguistiques en Algérie

Les petits Algériens apprendront désormais l'anglais dès le primaire, au lieu du collège jusqu'ici. Une innovation qui résonne de façon symbolique dans un pays où le plurilinguisme a suscité d'intenses débats. "Twala" interroge la discrète bataille linguistique qui se mène entre l'anglais, considéré comme une langue neutre, et le français, encore chargé d'une indéniable dimension coloniale. Le 18e Sommet de la Francophonie se tiendra à Djerba en Tunisie les 19 et 20 novembre.



SOURCE :
Twala

🔒 Réservé aux abonnés ⌚ Lecture 5 min.

📅 Publié le 17 novembre 2022 à 05h00, mis à jour le 17 novembre 2022 à 09h16

ÉDUCATION

L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire pour contrebalancer le français

Réclamé par le président Abdelmajid Tebboune en juillet, l'enseignement de la langue anglaise a été introduit dans les écoles primaires algériennes dès la rentrée de septembre 2022. La vitesse d'application de cette réforme obéit à de nombreuses arrières-pensées à l'égard du français, la langue de la colonisation, mais aussi veut contrebalancer l'échec de l'arabisation de la scolarité.

traductions: français عربي english

HISTOIRE > SOCIÉTÉS > POLITIQUES > **ALI BOUKHLEF** > 20 OCTOBRE 2022

#Algérie #Décolonisation #Enseignement #France #Langue #Université



Le Monde Afrique · ALGÉRIE

En Algérie, l'introduction de l'anglais au primaire perturbe la rentrée scolaire

Syndicats et parents d'élèves sont sceptiques quant à la bonne préparation et l'application sur le terrain de cette réforme, menée tambour battant.

Par Célia Zouaoui (Alger, correspondance)

Publié le 13 septembre 2022 à 19h00 · Lecture 4 min.

[Lire plus tard](#)

Article réservé aux abonnés

📧 **Pour ne rien manquer de l'actualité africaine, inscrivez-vous à la newsletter du « Monde Afrique » depuis ce lien.** Chaque samedi à 6 heures, retrouvez une semaine d'actualité et de débats traitée par la rédaction du « Monde Afrique ».

Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche d'analyse du discours médiatique à travers l'étude comparative des titres de presse écrite algérienne et française, portant sur l'introduction de l'anglais au cycle primaire en Algérie. L'objectif est d'identifier les stratégies discursives utilisées par chaque presse pour traiter cet événement éducatif, et de comprendre comment ces stratégies traduisent des positionnements idéologiques ou politiques spécifiques en fonction des contextes nationaux. Pour ce faire, un corpus composé de six titres a été analysé selon une double approche : d'une part, une analyse morphosyntaxique, énonciative et pragmatique de chaque titre ; d'autre part, une étude comparative entre les deux sous-corpus. L'étude révèle que la presse algérienne adopte un discours de légitimation, centré sur la neutralité institutionnelle, tandis que la presse française adopte une posture critique et met en exergue les tensions et les enjeux identitaires. Ce travail montre ainsi comment le discours journalistique, à travers les titres, participe à la construction d'une représentation idéologiquement marquée d'un même fait éducatif.

Mots-clés : analyse du discours, presse écrite, stratégies discursives, énonciation, pragmatique, Algérie, réforme linguistique.

يهدف هذا البحث إلى دراسة تحليلية خطابية لعناوين الصحافة المكتوبة الجزائرية والفرنسية، حول موضوع إدخال اللغة الإنجليزية في طور الابتدائي بالجزائر. يتمثل الهدف من هذا العمل في الكشف عن الإستراتيجيات الخطابية المعتمدة من قبل كل نوع من الصحافة، وتحليل كيف تعكس هذه الاستراتيجيات مواقف أيديولوجية أو سياسية مختلفة بحسب السياق الإعلامي لكل بلد. اعتمدت الدراسة على تحليل ستة عناوين تم انتقاؤها وفقاً لمعايير موضوعية، وتم تحليلها باستخدام أدوات التحليل النحوي-التركيبية، والتحليل التلغفي، والتحليل التداولي. توصلت الدراسة إلى أن الصحافة الجزائرية تميل إلى خطاب شرعنة القرار وتقديمه بشكل حيادي، في حين تركز الصحافة الفرنسية على زوايا نقدية تُبرز التوترات اللغوية والرمزية التي تحيط بهذا الإصلاح التربوي. يبرز هذا البحث كيف تُساهم العناوين الصحفية في بناء تمثيلات أيديولوجية للوقائع، مما يجعل من تحليلها أداة لفهم الخطاب الإعلامي في سياق متعدد الأبعاد.

الكلمات المفتاحية : تحليل الخطاب، الصحافة المكتوبة، الإستراتيجيات الخطابية، التلفظ، التداولية، الجزائر، إصلاح لغوي.

This dissertation adopts a discourse analysis approach to examine and compare the headlines of Algerian and French newspapers regarding the introduction of English in primary schools in Algeria. The main objective is to identify the discursive strategies used by each type of press and to understand how these strategies reflect distinct ideological or political stances based on national media contexts. The analysis is based on a corpus of six

headlines, studied through three lenses: morphosyntactic, enunciative, and pragmatic analysis. The second phase consists of a comparative study between the two sets of titles. The results show that Algerian press headlines tend to legitimize the reform through neutral and institutional discourse, whereas the French press emphasizes critical perspectives, highlighting sociolinguistic tensions and identity-related issues. This research demonstrates that press headlines are not neutral, but rather discursive constructs that play a key role in shaping public perception of educational reforms.

Keywords: discourse analysis, print media, discursive strategies, enunciation, pragmatics, Algeria, language reform.